



UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI (UAC)

@@@@@@@@@

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)

@@@@@@@@@

**DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE (DGAT)**

@@@@@@@@@

MEMOIRE DE LICENCE

Option : Aménagement du Territoire

**INFRASTRUCTURES SOCIO-
COMMUNAUTAIRES ET DEVELOPPEMENT
DE LA COMMUNE DE SAVE.**

Présenté par :

**AYEDOUN A. A. Elie
&
TOSSOU Axel Idebert**

Sous la direction de :

Odile V. DOSSOU GUEDEGBE
Professeur Titulaire des Universités du CAMES

Dr Auguste HOUINSOU
Maître-assistant UAC /FLASH/DGAT

Soutenu le 26/11/ 2016

DEDICACE

A

- ❖ **Mon feu père AYEDOUN André**
- ❖ **Ma mère AKPO Marceline**
- ❖ **Mr ADJIBI Saliou**
- ❖ **La famille ALE**

Elie A. A. AYEDOUN

A

- ❖ **Mon père TOSSOU Dansou Bernard**
- ❖ **Ma mère VITO Dossou Victorine**

Axel Idebert TOSSOU

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail a été possible grâce au concours de nombreuses personnes qui, de près ou de loin, directement ou indirectement, n'ont ménagé aucun effort pour mettre à notre disposition, leurs précieux temps et connaissances. Nous tenons à dire merci :

- Pr. Odile V. DOSSOU GUEDEGBE, professeur titulaire des Universités de CAMES.

- Au Dr Auguste HOUINSOU, *Maître-assistant UAC /FLASH/DGAT*.

- Dr. Iréné QUENUM, qui en dépit de ses multiples occupations, n'a ménagé aucun effort pour nous orienter et nous guider tout au long de la réalisation du présent travail

- A tous les enseignants du Département de la Géographie et Aménagement du Territoire, pour avoir assuré notre formation ;

- à Mr. Francis YABI qui nous a aidé dans l'analyse et le traitement des données. Nous sommes particulièrement reconnaissants pour son soutien et ses conseils.

Enfin, nos remerciements vont aux membres de jury, pour avoir accepté d'examiner ce travail. Soyez persuadés que vos critiques permettront de le parfaire.

SIGLES ET ACRONYMES

ASECNA : Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar.

CEPCA : Centre Communal de Production Agricole.

DGAT : Département de Géographie et Aménagement du Territoire.

ETP : Evapotranspiration

INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

OMS : Organisation Mondiale de Santé

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitation

SDAC : Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire

SONEB : Société Nationale des Eaux du Bénin

SUCOBE : Sucrerie de Complant du Bénin SA.

SOMMAIRE

Dédicaces.....	i
Remerciements	ii
Sigles et acronymes.....	iii
Résumé	v
Introduction	1
CHAPITRE I CADRE THEORIQUE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE....	3
1-1 Problématique	3
1-2 Démarche méthodologique	8
CHAPITRE II : MILIEU DE RECHERCHE ET DISPONIBILITE EN	
INFRASTRUCTURES SOCIOCOMMUNAUTAIRES	14
2.1- Milieu de recherches	14
2.2- Disponibilité en infrastructures socio communautaires.....	20
CHAPITRE III : PERCEPTION LOCALE ET PROBLEMES DE GESTION DES	
INFRASTRUCTURES SOCIOCOMMUNAUTAIRES DANS LA COMMUNE	
DE SAVE.....	28
3-1- Perception des populations	28
3.2- Effet de l'état des infrastructures sociocommunautaire	30
3.3. Problème des infrastructures sociocommunautaire et efforts pour leur amélioration	31
3.4. Apport de solution pour l'amélioration des infrastructures sociocommunautaire dans la commune de Savè	32
Conclusion.....	34
Référence	36
ANNEXES	39
TABLE DES MATIERES	42

Résumé

Cette étude sur les infrastructures sociocommunautaires présente d'une part, l'importance relative des populations en termes d'accessibilité en infrastructures de base. D'autre part, elle met en évidence la relation entre le niveau de pauvreté et l'accessibilité aux infrastructures sociocommunautaires. L'observation directe, l'entretien et le questionnaire sont les techniques de collecte des données comme outils de collectes des données.

Les résultats obtenus ont révélé que les infrastructures sociocommunautaires sont insuffisantes et celles qui existent sont en état de dégradations avancées. Les facteurs responsables de cette dégradation sont liés aux manques d'entretiens des ouvrages, à la nature des matériaux de constructions et aux comportements des humains. Les revenus issus du secteur des infrastructures permettent aux acteurs de subvenir à leurs besoins vitaux et contribuent également à la mise en œuvre des projets de développement au niveau de la commune.

Mots clés : Incidence, Infrastructures sociocommunautaires, développement local.

Abstract

This study on the infrastructures sociocommunautaires and the level of poverty in the commune of Savè presents on the one hand, the relative importance of the populations in terms of accessibility in basic infrastructures. In addition, it highlights the relation between the level of poverty and accessibility at the infrastructures socio-communautaires. The direct observation, maintenance and the questionnaire are the techniques of data-gathering like tools of data-gatherings. The results obtained revealed that the infrastrucutures sociocommunautaires are insufficient and those which exist are in advanced degradations. The factors responsible for this degradation are related on the lacks of talks of the works, the nature of building materials and the behaviors of the human ones. The incomes resulting from the sector of the infrastructures make it possible to the actors to provide for their vital needs and also contribute to the implementation of the projects of development on the level of the commune.

Key words: Incidence, Infrastructures sociocommunautaires, local développent.

Introduction

De façon générale, dans les pays en voie de développement, la pauvreté est caractérisée suivant trois dimensions principales à savoir : le manque de revenu et de sécurité économique, le manque d'accès aux infrastructures et aux services de base indispensables au développement humain (santé, eau et système sanitaire, et éducation de base), et le manque de pouvoir dans les sociétés (PNUD, 2010).

Selon les représentations idéologiques qui l'accompagnent, l'intérêt des populations à la base correspond à une série de mutations sociales, économiques et politiques (Demba Niang, 2007). Pour Ndock Ndock (2013), le développement local est l'approche du développement qui prend en compte les politiques visant à réduire le rôle de l'Etat, à décentraliser les décisions et qui accorde une importance essentielle aux initiatives des acteurs locaux, aux ressources et valeurs culturelles endogènes. Ces modèles de développement par le haut (Lieugomg, 2008) ne tiennent pas suffisamment compte de la complexité sociale et de ses dimensions qualitatives, relationnelles et locales. Ni les politiques d'aménagement du territoire mises en œuvre pour corriger les disparités géographiques, ni le jeu du marché, ne peuvent aboutir à un développement local réussi sans une offre suffisante et adéquate d'infrastructures de base et une participation plus accrue des acteurs et des organisations communautaires de base dans la sphère décisionnelle (Demba Niang, 2007).

Dans les pays en voie de développement, la transformation d'entité communale par l'approche du développement local devient un impératif pour tous les gouvernants à toutes les échelles de décision (Assako, 2012). Il existe plusieurs approches sectorielles du développement local. Certaines mettent l'accent sur des aspects techniques, alors que d'autres insistent sur la volonté des acteurs et donc sur des aspects politiques et sociaux.

Au Bénin, le développement harmonieux des communes par des actions publiques exige un plan de développement qui va provoquer une mobilisation sociale, des mutations socio – économiques et spatiales dans le champ d'une entité administrative.

En effet, la mise en œuvre de ces actions s'appuie sur un processus qui vise à améliorer la situation d'un territoire des points de vue économiques, social, environnemental et culturel, à partir de l'analyse des intérêts, des besoins et des

initiatives de différents acteurs locaux, et par la mise en place concertée entre différents acteurs d'actions cohérentes.

Dans la commune de Savè, l'insuffisance ou l'inadéquation des infrastructures économiques constitue un des obstacles majeurs à la croissance des activités génératrices de revenu des populations à la base (OCDE, 2006).

Plus généralement, les infrastructures socio - communautaires jouent dans l'économie deux rôles principaux : d'une part, elles fournissent des services essentiels non seulement de la réduction de la pauvreté (eau potable, électricité, mobilité) mais aussi de la capacité pour l'individu d'avoir une activité productive ; d'autre part, elles entraînent d'importants effets externes positifs sur l'ensemble de l'activité économique en facilitant la connexion entre les différents individus et les différents marchés.

C'est ce qui justifie le choix du sujet «**Infrastructures socio – communautaires et développement de la commune de Savè**».

Le présent mémoire est structuré en trois chapitres ;

- ❖ Le premier chapitre aborde le cadre théorique et la démarche méthodologique.
- ❖ le second présente le milieu de recherche et l'état des lieux en infrastructures sociocommunautaires.
- ❖ Le dernier expose les perceptions des populations et les différents problèmes liés à l'aménagement des infrastructures socio – communautaires.

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE

1- 1 Cadre théorique

1- 1- 1 Problématique

La question de développement dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara a toujours été au cœur des préoccupations des animateurs de la vie politique, économique et sociale (Trefon, 2008). Et pourtant, la problématique de développement de ces pays reste toujours posée (Di méo et Buleon, 2005).

Ainsi, dans sa nouvelle stratégie de relance de la croissance et de réduction de la pauvreté, le Bénin a retenu parmi ses cinq axes opérationnels, le développement des infrastructures. A cet effet, six domaines prioritaires ont été privilégiés et portent notamment sur les infrastructures économiques. Il s'agit des : infrastructures de transport, infrastructures énergétiques, infrastructures de mines et d'hydrocarbures, infrastructures de communication des technologies de l'information et de la communication, infrastructures hydrauliques et d'assainissement. La pertinence d'une telle orientation n'est plus à démontrer dans la mesure où il est reconnu que les infrastructures économiques jouent un rôle stratégique dans le processus de développement (Adegnandjou, 2011). Elles contribuent à relier les opérateurs économiques aux marchés, à réduire les coûts des facteurs, à améliorer la compétitivité de l'économie, et aussi à offrir des services essentiels aux populations (accès aux routes, à l'eau potable, etc.) qui déterminent la qualité de la vie.

En conséquence, les infrastructures contribuent à la fois à la croissance économique ainsi qu'à l'amélioration du cadre de vie des populations. Compris comme telle, l'insuffisance des infrastructures socio – communautaires constitue donc un obstacle pour la croissance économique des populations locales. A cette allure les infrastructures sociocommunautaires constituent l'un des leviers essentiels et indispensables pour amorcer le développement d'une région voire d'une commune (Dossou – Guedègbè, 2008).

1- 1 – 2 Hypothèses

Les infrastructures sociocommunautaires sont diversifiées dans la commune de Savè.

La perception des populations sur l'importance des infrastructures sociocommunautaire est uniforme au sein des acteurs;

Plusieurs contraintes entravent le développement et la gestion des infrastructures sociocommunautaires dans la commune de Savè.

1- 1- 3 Objectifs

L'objectif général de cette recherche est d'analyser l'effet des infrastructures socio – communautaires sur le développement dans la commune de Savè afin de proposer des perspectives pour une bonne gestion de ces édifices communautaires.

De manière spécifique, cette étude vise à :

- Répertorier les infrastructures socio – communautaires de la commune de Savè ;
- Analyser les perceptions des populations et les modes de réalisation des infrastructures sociocommunautaires dans la commune de Savè
- Déterminer les problèmes et les contraintes liées à la réalisation et à la gestion des infrastructures socio – communautaires.

1- 1- 4 Revue de littérature

1- 1- 4 -1 Point des connaissances

Dans la littérature scientifique, deux courants de pensée s'activent et ont émergé dans les années 1990 pour apprécier les interactions entre les infrastructures sociocommunautaires et la réduction de la pauvreté. Le premier met en relief l'importance des infrastructures physiques dans les stratégies de réduction de la pauvreté dans les pays en voie de développement. En ce qui concerne le second courant, il s'est plutôt penché sur les effets mitigés des infrastructures sur la pauvreté et les principales causes y afférentes. Trois raisons sont souvent avancées (DFID 2002). La première est liée au fait que, malgré l'importance de

l'investissement en infrastructures pour la relance de la croissance économique, son impact sur la pauvreté est demeuré insignifiant. La seconde raison porte sur le fait que les impacts réels liés aux investissements en infrastructures sont largement inférieurs aux effets escomptés ou potentiels. En ce qui concerne la troisième raison, elle porte sur les défaillances de l'Etat et notamment sur la faible qualité de la gouvernance, qui favorise la corruption avec pour conséquence un détournement des objectifs des investissements en infrastructures de base par rapport aux cibles immédiates que constituent les populations pauvres. Ainsi, il ressort qu'une liaison forte entre infrastructure et réduction de pauvreté reste tributaire de la qualité de la gouvernance sous toutes ses formes.

Selon ce courant, pour optimiser l'impact des infrastructures sociocommunautaire sur la réduction de la pauvreté, il est donc nécessaire que leur programmation mette l'accent à la fois sur les services qu'elles produisent et sur les effets d'entraînement que leur mise en place génère sur l'activité économique, notamment des populations pauvres et vulnérables. Par exemple, la planification d'un réseau routier ne doit pas se faire (ou pas uniquement) en fonction du nombre de km réalisés, mais en fonction des bénéfices du désenclavement, de la baisse des coûts de transport, des flux économiques susceptibles d'être générés, etc. Autrement dit, le choix des investissements publics doit reposer sur la prise en compte des interactions et synergies entre les projets envisagés, les projets et activités existants, et l'ensemble des politiques et réglementations publiques susceptibles d'influencer leur rentabilité (Foirry, 1997). Par rapport aux effets directs ou indirects des infrastructures sociocommunautaires sur la pauvreté, selon Willoughby (2003), elles expliquent très largement les différences régionales de pauvreté à l'intérieur même des pays. Leur impact sur les populations défavorisées peut être compris de trois façons. Tout d'abord, les infrastructures étendent les marchés locaux et nationaux en les intégrant à d'autres plus larges, élargissant ainsi le spectre des opportunités économiques que les populations pauvres peuvent saisir ; elles réduisent en somme les coûts de transaction, ce qui permet aux marchés de fonctionner plus efficacement. Deuxièmement, la mise en place d'infrastructures et de services de base plus sûrs (transport, santé, énergie, éducation) réduit la

vulnérabilité des populations aux chocs et aux crises qui par essence constituent un obstacle majeur au développement économique. De ce fait, elles participent à la réduction des risques et par conséquent, contribuent à débloquer le potentiel des régions entières. Enfin, les infrastructures améliorent significativement la productivité agricole et, par suite, le revenu des foyers, leur nutrition, leur santé, leur éducation ou encore leur usage du planning familial.

Ainsi, chaque dimension du développement humain est directement ou indirectement concernée par une ou plusieurs infrastructures, et donc potentiellement favorisée par des investissements dans les types d'infrastructures. Plusieurs travaux ont mis en évidence cette réalité. A travers, une revue de la littérature économétrique récente, Ali et Pernia (2003) ont montré que les infrastructures sociocommunitaires sont bien à l'avant garde de la lutte contre la pauvreté, en particulier en milieu rural. Ils mettent l'accent sur quatre secteurs clefs à savoir: les réseaux routiers, l'éducation, la communication et l'énergie. En particulier l'efficacité de l'investissement routier dans la lutte contre la pauvreté rurale a été mise en évidence dans le cas de l'Inde et de la Chine par Fan, Hazel et Thorat (1999) et Fan, Zhang et Zhang (2002). De même, l'Indonésie a massivement réduit sa pauvreté rurale en quelques décennies grâce à : l'extension des réseaux de transport (Kwon, 2001). De façon plus spécifique, Deolalikar (2002) a quantifié l'effet positif des dépenses publiques routières sur la productivité agricole et la croissance de la production industrielle des provinces les plus pauvres au Vietnam. Mieux, Glewe, Cragolati et Zaman (2002) ont conclu que les foyers ruraux vietnamiens qui ont accès à une route pavée ont 67% de chances en plus d'échapper à la pauvreté. A travers une évaluation des projets de la Banque mondiale, Van de Walle et Cratty (2002) confirment que la présence d'une route profite d'abord aux foyers les plus pauvres. Aux Philippines, Balisacan et Pernia (2002) estiment qu'une amélioration de 1% de l'accès aux routes améliore l'enrôlement scolaire de 0.32%, via une amélioration des revenus des populations de 0.11%.

Ainsi, la synergie entre investissements routiers et l'efficacité des dépenses d'éducation a été soulignée par plusieurs études.

En outre, les travaux empiriques ont mis en évidence, la contribution des infrastructures d'éducation et d'assainissement à la réduction de la pauvreté. Elles passent directement par à l'amélioration du niveau intellectuel des apprenants et du cadre de vie des populations à la base. Ainsi, il est établi en Inde, aux Philippines, en Thaïlande et au Vietnam que la pauvreté sévit significativement moins dans les régions irriguées (Bhattarai, Sakhitavadiwel et Hussain 2002). En Chine, Zhang & Zhang (2002) montrent qu'une augmentation de 1% de l'irrigation améliore la productivité des travailleurs agricoles de 0.41% et réduit de 1.13% l'incidence de la grande pauvreté. Selon Van de Walle (1998), l'extension de l'irrigation au profit des petits propriétaires terriens au Vietnam, augmente de 4.5% les revenus des foyers les plus pauvres, et de 0.1% seulement ceux des foyers les plus riches et de ce fait, constitue l'un des investissements publics les plus socialement redistributifs. En ce qui concerne, les infrastructures énergétiques, elles contribuent à la réduction de la pauvreté à travers la production et la distribution d'électricité, en stimulant notamment le secteur productif non-agricole. Selon Fan, Zhang & Zhang (2002), en Chine, un investissement de 10.000 yuan permet de réduire durablement en moyenne la pauvreté 2.3%. A travers l'évaluation d'un ensemble de projets d'électrification au Bangladesh et en Inde, Songco (2002) souligne, les investissements en infrastructures énergétiques favorisent l'usage des techniques d'irrigation et réduit de ce fait la prévalence de la pauvreté rurale.

Toutefois, il ressort que lorsque le degré d'accessibilité est faible, l'électrification n'a pas toujours un impact positif sur le revenu des populations pauvres. Ainsi, la disponibilité des infrastructures énergétiques ne peut en effet constituer une véritable opportunité pour les pauvres et vulnérables que si les coûts de connexion et d'usage sont adaptés à leurs revenus et à leurs capacités et aussi que les droits de propriété sont clairement définis afin de garantir la pérennité de ces services.

Il ne fait aucun doute, que dans le cas du Bénin en général et celle de la commune de Savè en particulier, une telle analyse permettra d'apprécier d'une certaine manière

l'impact de l'accessibilité des infrastructures sociocommunautaires sur la pauvreté. Elle permettra également de mettre en exergue l'impact la décentralisation sur la pauvreté à travers la contribution directe ou indirecte des autorités locales dans l'amélioration des conditions d'existence des populations à la base.

1- 1- 4 -2 Définitions opératoires

Contribution : C'est le fait de contribuer à quelque chose, c'est aussi la part payée par chacun dans une dépense commune, une charge commune ou part apportée aux dépenses de l'Etat à une commune ou des collectivités locales.

Développement local : C'est le fait de développer un lieu. Le développement local est le fait d'aider la commune à avoir certaines infrastructures sociocommunautaires (les centres de santé, Ecoles, la lumière, etc.).

Le développement local est avant tout un état d'esprit, un ensemble de processus, une démarche multisectorielle et pluridisciplinaire, d'identification, de planification et de mise en œuvre, ayant pour objectif la mobilisation, la mise en valeur et l'exploitation rationnelle des ressources humaines, financières et naturelles locales dans le but d'améliorer de façon durable la situation économique et sociale d'une région donnée.

1- 2 Démarche méthodologique

1- 2- 1 Données utilisées

Plusieurs données ont été utilisées. Il s'agit des :

- données statistiques climatologiques (pluviométrie et température extraites de la base des données de l'ASECNA pour étudier l'évolution des pluies et la variation de la température dans la commune de Savè ;
- Les données démographiques issues du recensement de 1992-2013 de l'INSAE ;
- données statistiques portant sur la construction des infrastructures sociocommunautaires issues des archives du service technique de la mairie de Savè ont été utilisées ;

1- 2- 2 Recherche documentaire

Les premières données collectées concernent la littérature existante sur la gestion des infrastructures sociocommunautaires. Ces données ont été collectées dans plusieurs bibliothèques et centres de documentations et instituts de recherche. Il s'agit entre autre de la bibliothèque de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université d'Abomey-Calavi (FLASH), à l'Institut National des Statistiques et de l'Analyse Economique (INSAE), au service technique de la Mairie de Savè.

Cette recherche documentaire a porté sur des ouvrages généraux et spécifiques abordant la problématique sur les infrastructures sociocommunautaires et leurs incidences sur les conditions de vie des populations.

Ces documents ont permis de comprendre d'une part les enjeux des infrastructures sociocommunautaires et leurs incidences d'autre part d'avoir des informations sur la gestion et la perception des populations et les problèmes liés à l'aménagement des infrastructures sociocommunautaires.

1- 2- 3 Travaux de terrain

Echantillonnage

Au total, 8 arrondissements de la commune ont été parcourus dans le cadre de cette recherche. Les villages ou localités prospectés sont sélectionnés sur la base de la présence des infrastructures socio – communautaires réalisées soit par la mairie, les partenaires techniques et financiers et l'Etat central. Les villages, localités ou quartiers de ville sillonnés sont soit les chefs lieu d'arrondissement, les villages ou quartiers de villes où l'on note la présence des infrastructures socio – communautaires.

Pour la collecte des données sur la perception des populations locales, nous avons effectué une phase exploratoire de collecte des données de 5 jours dans la commune de Savè. Cette phase exploratoire nous a permis de prendre connaissance des différentes réalisations des infrastructures socio – communautaires dans le milieu d'étude, et d'expliquer les objectifs de notre recherche et de prendre contact avec différents acteurs sur le terrain.

La taille de l'échantillon (n) des personnes à enquêter est déterminée par la formule de la loi binomiale d'échantillonnage de Dagnelie (1998) qui s'exprime comme suit :

$$n = \frac{U_{1-\alpha/2}^2 \times p(1-p)}{d^2}$$

n : taille de l'échantillon d'étude

U_{1- α /2} : est la valeur de distribution normale. Cette valeur est de 1,96 au seuil de probabilité de 5 %.

d : marge d'erreur que nous acceptons commettre sur les paramètres estimés à partir de notre échantillon. Nous l'avons fixé dans le cadre de cette étude à 10%.

p : proportion des ménages qui utilisent ou fréquente des édifices communautaires dans la région.

Pour cette étude, les enquêtes préliminaires réalisées lors de la phase exploratoire nous ont permis de nous rendre compte que quasiment 100 % des ménages enquêtés utilisent ou ont une connaissance sur les infrastructures socio – communautaires dans la région. De ce fait, nous avons considéré **p** comme la proportion de ménages dans la région sur la base des résultats de RGPH3 pour la commune de Savè). Cette proportion **p** est égale à 70 % (INSAE, 2013).

Ainsi, au total 220 personnes ont été aléatoirement échantillonnées au sein des huit arrondissements que compte la commune de Savè. Le tableau 1 présente les caractéristiques des populations échantillonnées suivant leur âge, sexe et arrondissement d'appartenance. Les classes d'âge retenues sont celles utilisées par Assogbadjo *et al.*, (2008) qui distinguent trois catégories d'âge à savoir : les jeunes dont l'âge <30 ans ; les adultes de 30 à 60 ans et les vieux dont l'âge > 60ans.

Tableau 1: Caractéristiques des populations échantillonnées suivant leur arrondissement, âge et sexe.

Commune	Age			Sexe		Nombre d'enquêtés par arrondissement
	<30ans	30-60ans	> 60ans	Masculin	Féminin	
SAKIN	-	12	3	7	8	15
KABOUA	6	27	7	17	23	40
BESSE	-	23	2	16	9	25
OKPARA	8	20	7	20	15	35
OFE	5	10	12	10	17	27
ADIDO	4	12	14	20	10	30
BONI	3	8	12	10	13	23
PLATEAU	4	8	13	10	15	25
	30	120	70	110	110	220

Source : Travaux de terrain janvier, 2016.

En plus de l'échantillon précédemment retenu pour les enquêtes, 10 personnels administratifs de la mairie et les 08 chefs d'arrondissement de la commune de Savè ont été enquêtés sur la valeur économique de l'espèce. Les services administratifs enquêtés à cet effet sont : Services des Ressources Financier et du Matériels, Service Techniques et le secrétariat général de la Mairie.

Outils, matériels et techniques de collecte

Le matériel utilisé pour la conduite de cette recherche se présente comme suit :

- un GPS "12 XL" pour la prise des coordonnées des différentes infrastructures socio-communautaires.
- Une fiche d'enquête pour la collecte des données sur les infrastructures socio-communautaires ;

- Cahier de terrain pour la prise des notes des aspects clés retrouvés de nouveau sur le terrain ;

-Appareil photo pour la prise des vues des différents édifices

- un matériel informatique pour le traitement des données et la rédaction du mémoire.

Technique de collecte des données

Pour la collecte des données, nous avons effectué des enquêtes aussi bien structurées que semi-structurées. Les enquêtes structurées ont été effectuées sur la base d'une fiche d'enquête individuelle sur laquelle des questions ont été ordonnées et uniformisées (voir annexe).

Les enquêtes semi-structurées ont été effectuées sur la base d'un guide d'entretien adressé notamment aux personnes enquêtées.

Pour les enquêtes structurées, nous avons eu besoin d'un interprète pour traduire nos questions en langue locale pour les enquêtés Fon, Mahi, et les réponses par eux données en langue française ont été transcrites sur nos fiches d'enquêtes.

1- 2- 4 Technique d'analyse des résultats.

Cartographie des infrastructures sociocommunautaires dans la commune de Savè

Les informations contenues dans la mémoire du GPS ont été extraites au moyen du logiciel DNR GARMIN puis transformé en fichier texte. Les coordonnées géographiques de chaque infrastructures ont été encodées dans une base constituées des coordonnées en longitudes et en latitudes, le type d'infrastructure, la source de financement de l'édifice, la localité/quartiers de ville et ou village ainsi que l'arrondissement de prédilection font partie des éléments constitutifs de la matrice. Cette matrice a été transformée en fichier tabulaire puis importée vers le logiciel Argis 10.0 afin de procéder à la mise en page de la carte. La projection utilisée est celle de WGS 1984 de la zone 31 N.

Perception des populations sur l'importance des infrastructures socio communautaire

Les données, une fois collectées, ont été dépouillées et encodées dans le tableur Excel.

Le tableur Excel 2007 a été utilisé pour calculer le taux de réponses des personnes enquêtées dans chaque catégorie. Ensuite, ces réponses ont été regroupées par sexe et par catégorie d'âge pour tester les différentes variables qui influencent significativement l'utilisation des infrastructures

Problèmes et les contraintes liées à la réalisation et à la gestion des infrastructures sociocommunautaires

Les questionnaires ont été soumis à un dépouillement manuel. Les données aussi bien qualitatives que quantitatives sont regroupées par centre d'intérêts. Les données qualitatives ont servies à la réalisation des différents tableaux. Quant aux données qualitatives, elles ont permis de faire des analyses et commentaires.

Le traitement des informations a été informatisé. Le logiciel Word a servi à la saisie du document et Excel pour la réalisation des tableaux et graphiques.

CHAPITRE II : MILIEU DE RECHERCHE ET DISPONIBILITE EN INFRASTRUCTURE SOCIOCOMMUNAUTAIRES.

2- 1 Milieu de recherche

2- 1- 1 Situation géographique de la commune de Savè.

La commune de Savè est située dans la partie centrale du Bénin dans le département des Collines et est comprise entre 7°42' et 8°45' de latitude nord. Elle est limitée au nord par la commune de Ouèssè, au sud par la commune de Kétou dans le département du plateau, à l'ouest par les communes de Glazoué et de Dassa-Zoumè et à l'Est par les états d'Oyo, de Kwara et d'Ogoun en République Fédérale du Nigéria. Elle couvre une superficie de 2228 km², (Atlas monographique du Bénin, 2001).

La ville de Savè, chef-lieu de la commune, est située, à environ 255 km de Cotonou.

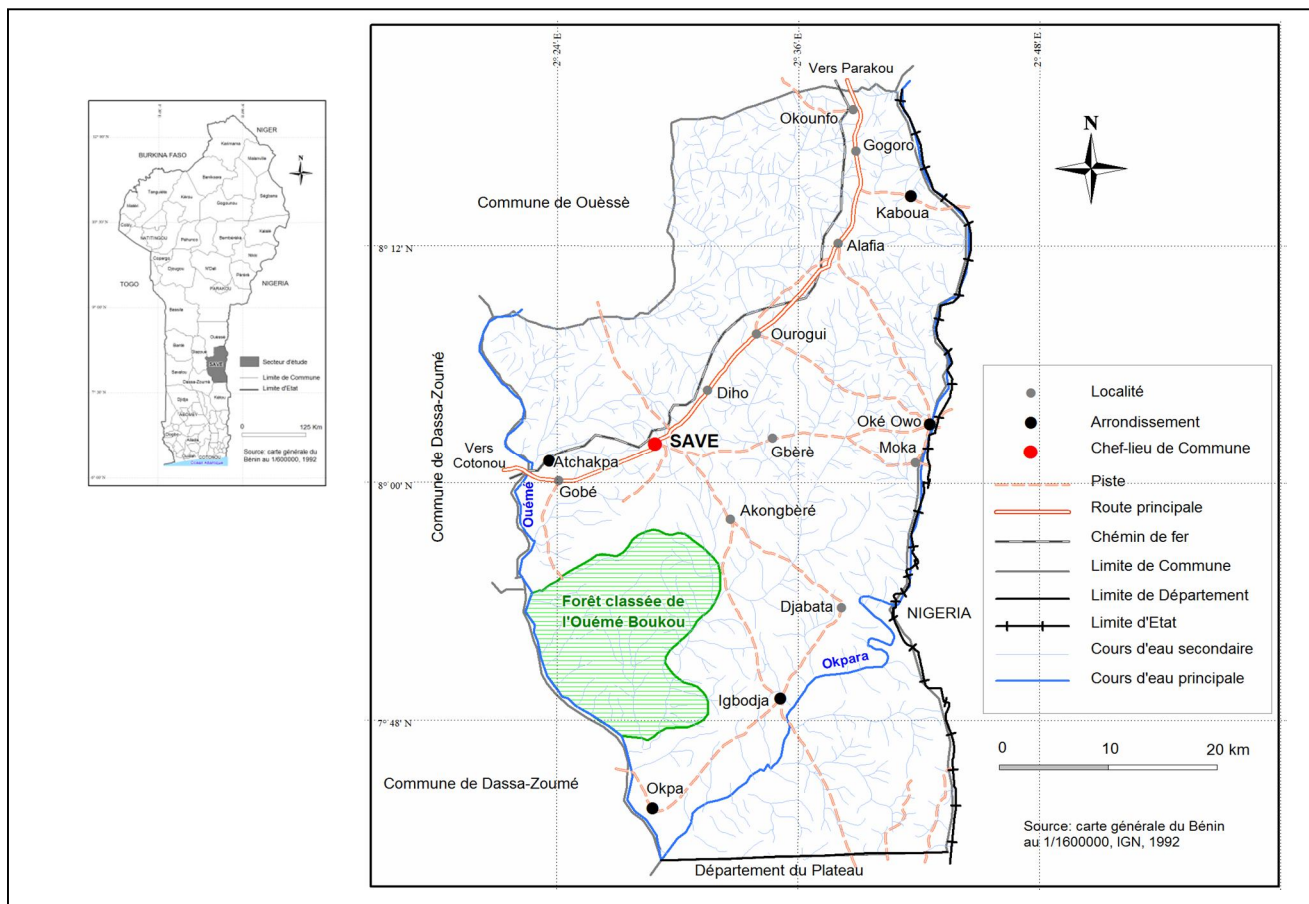


Figure 1 : Situation géographique et administrative de la commune de Savè.

2 - 1- 2 - Relief

La commune de Savè appartient à la pénéplaine cristalline, ondulée et modelée sur des roches très anciennes du socle précambrien composée de granite, de gneiss à biotite, rompue dans sa monotonie par des collines isolées et dénudées qui culminent entre 200 et 300 m d'altitude, aux sommets partout modestes, (Igué, 1990).

Elle est marquée par la présence de nombreux affleurements rocheux qui se présentent sous forme de dômes dont la plus importante est la longue série d'une dizaine de kilomètres, orientée SSE-NNW appelée les mamelles de Savè.

Cette série est composée de quatre sommets : Oni popo, Ina Shabè, Akaffo, et Aboyou koyou dont le plus élevé culmine à 431m au Sud-Est de la ville de Savè ; c'est Ina Shabè (Palau Marti, 1956).

Dans l'ensemble, il existe des collines de façon éparse dans les localités, comme Savè ville, Kaboua, Gogoro, Okounfo, Akon et Sandéou. Ces collines représentent 5 % du relief, les plateaux 90 %, les bas-fonds 2 % et autres 3 %. Les paysans pratiquent des cultures vivrières aussi bien sur les interfluves que sur les pentes. Certains Groupements Féminin (G.F) font la riziculture sur les talwegs en saison de pluie. C'est un relief non accidenté qui favorise la forte immigration des populations agricoles. A ce type de relief correspondent un sol et un climat.

2-1-3 Sol et climat

Le milieu de recherche a un ensemble de sols recouverts par les formations sablo – argileuses perméables et pauvres en azote et potasse.

Les sols ferrugineux tropicaux sont répartis en quatre groupes : les sols hydromorphes, les sols latéritiques infertiles, les sols argileux meubles et appauvris et les vertisols. Ces sols sont disponibles sur de grandes superficies et favorisent la production agricole aussi bien des migrants que des autochtones.

- Climat

La commune de Savè est située dans une zone de climat de transition entre le climat subéquatorial et le climat tropical. Il y règne donc d'une année à l'autre une expression

de ces deux types de climats. Le climat du type subéquatorial fait bénéficier à la région deux saisons pluvieuses dont une grande et une petite. Mais depuis quelques années en raison des péjorations climatiques, le climat devient uni-modal donc de type tropical, laissant ainsi place à deux saisons bien tranchées (Adam et Boko, 1993) :

- une saison sèche allant généralement de novembre à mi-mars,
- une saison pluvieuse allant de mi-mars à Octobre.

La hauteur moyenne annuelle des pluies varie entre 900 et 1100 mm (ASECNA 2014). La température peut atteindre 27,9°C, avec une humidité relative de 94 % et une insolation annuelle moyenne de 2305h/ an (ASECNA, 2014).

- **Diagramme climatique**

Selon Franquin (1969), on considère un mois comme humide lorsque son total pluviométrique est supérieur à l'évapotranspiration potentiel ($p > ETP$), et un mois sec, quand son total pluviométrique est inférieur à la moitié de son ETP ($P < \frac{1}{2} ETP$). Un mois est intermédiaire, lorsque son total pluviométrique se situe entre la moitié de l'ETP et l'ETP ($\frac{1}{2} ETP < P < ETP$). Pendant les mois secs (Janvier à mars et novembre à décembre), la végétation doit puiser de l'eau dans ses réserves du sol. Si ces réserves sont insuffisantes ou inaccessibles, la plante ne pourra être alimentée jusqu'à ce que revienne une période humide. La sécheresse a donc des répercussions sur la nature et la densité du couvert végétal, sur l'écoulement superficiel ou souterrain des eaux. Elle intervient aussi dans la morphogénèse du milieu. La figure 2 présente le diagramme climatique du secteur d'étude selon Franquin.

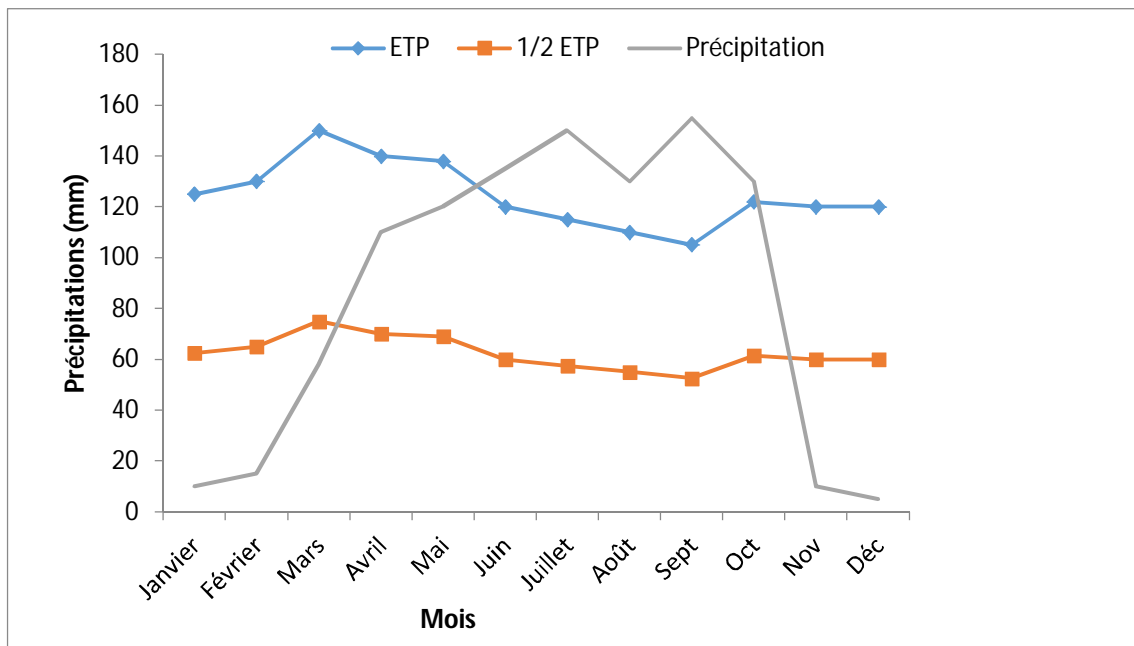


Figure 2 : Variation de la moyenne des hauteurs de pluies à Savè

Source : Données ASECNA, 2014

La figure 2 présente 4 compartiments : les deux extrêmes constituent les périodes sèches de l'année. Il s'agit des mois de janvier à mi-mars et de mi-octobre à décembre. La période de mi-mars à mi-mai constitue les mois pré humides. Les mois humides sont de mi-mai à octobre. Enfin, on a la période post humide qui est compris entre octobre et novembre. Ainsi les feux de végétation allumée pendant la période sèche, sont particulièrement dévastateurs des forêts. Quant aux périodes pré humides ce sont les populations locales qui dévastent les forêts pour préparer le sol à la culture. Puis vient la Période humide qui, elle est consacrée à la culture proprement dite des champs. La Période post-humide est consacrée aux différentes récoltes dans les champs. Pendant la saison sèche (période sèche) en plus des feux de végétation qui dévastent les forêts, les populations locales qui se livraient aux travaux champêtres sont généralement reconverties dans les travaux de fabrication de charbon de bois, activité la plus dévastatrice de ces forêts communautaires dans la commune. En somme, la période sèche et la période pré-humide sont les moments pendant lesquelles les activités économiques sont accentuées.

2-1-3- Hydrographie

La multitude des collines et des plateaux a favorisé l'abondance des cours d'eau dont les vallées sont souvent drainées et plus ou moins encaissées. Ainsi, le réseau hydrographique de l'ensemble de la commune est dense avec des cours d'eau longs de plus de 147 km dont l'Ouémé (510 km) et l'Okpara (150 km) appartiennent au bassin fluvial de la localité. La totalité de ces cours d'eau sont de direction Nord-Sud.

La commune est encadrée pratiquement par ces deux principaux cours d'eau avec l'Ouémé à l'Ouest et l'Okpara à l'Est. Les deux fleuves connaissent leur crue en saison pluvieuse et leur étiage en saison sèche. Leur plaine inondable entretienne chacun de part et d'autre de leur lit une forêt galerie. En dehors de ces cours d'eau sus-cités, foisonnent des rivières qui constituent les affluents de ces derniers. On peut citer : Nonnomi, Besse, Sakin, Odjedje, Anhin, Agbo, Yahy qui sont pour la plupart temporaires. Ce réseau hydrographique est favorable au développement de la pêche et des cultures maraîchères ; ce qui explique l'intervention du projet PADPPA dans la commune.

2-1-4 Peuplement et groupe socio-culturel.

La commune de Savè est une partie de l'ancien royaume yoruba de Savè. Les premiers habitants sont originaires d'Ilé Ifè au Nigeria ce qui fait que l'aire culturelle des autochtones dépasse les limites administratives actuelles de la commune et s'étend aux communes limitrophes et aux états voisins de Kwara, Ogoun, et Oyo du Nigeria. Les migrations récentes sont celles des allogènes qui fuyant les razzias dahoméennes se sont installés dans la commune vers la fin du XVIII^e siècle. En dehors de ces deux groupes, nous avons d'autres personnes qui à la recherche de terres cultivables se sont installés dans la commune.

Plusieurs groupes socio-culturels ou ethniques cohabitent dans la commune dont les Shabè en majorité. Aux côtés de ces autochtones vivent les Fons, les Idaasha, les Bètamaribè, les Peulhs, les Adja, etc à raison de Dendi 0,4 - Bariba 0,6 - Yom Lokpa 1,4 - Adja 1,7 - Autres 2,2 - Peuhl 3,4 - Otamari 3,4 - Yoruba 57,4 -. (RGPH 2002). Une cohabitation fraternelle, cordiale et pacifique existe entre les

différents groupes qui mènent leurs activités en toute quiétude. Ils pratiquent diverses religions dont les plus importantes sont : le catholicisme, l'islam, le protestantisme, l'animisme et les nombreuses nouvelles religions d'inspiration chrétienne et d'origine anglo-saxonne.

Le pouvoir traditionnel est souvent mis à contribution par les autorités communales pour la gestion et le règlement de certains problèmes. Ce passage est intéressant pour comprendre la vie sociale des colons dans leur milieu de travail.

2-1-5 - Activités socio-économiques

Les activités économiques de la commune concernent beaucoup le primaire et dans une moindre mesure le secondaire et le tertiaire. La majorité de sa population vit de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Cette population est composée d'agriculteurs, de petits commerçants, des fonctionnaires de l'administration locale et des services déconcentrés de l'Etat et des travailleurs de la SUCOBE, ex Société Sucrière de Savè.

L'agriculture est la principale activité exercée dans la commune par environ

80 % de la population dénombrée en 2009. Les moyens de production utilisés sont rudimentaires et le taux de mécanisation agricole est de 5 %.

En effet, les populations agricoles sont évaluées à 60465 habitants sur les 83328 recensés. Les principales cultures sont les céréales, les tubercules et légumineuses (anacarde, manioc, maïs, igname, arachide, sorgho et coton) .et les moyens de production utilisés sont la houe et le coupe- coupe. La commune connaît une agriculture extensive avec la culture itinérante sur brûlis qui obéit au rythme des saisons avec par moment une agriculture de transit pratiquée dans les zones humides (bassins des cours d'eau et basfonds). Les superficies cultivables sont importantes (200.000 ha) et celles emblavées sont à peu près 15064 ha dont la grande majorité est cultivée par les colons représentant environ 30 % des populations agricoles, CeCPA Savè (2010).

L'élevage est caractérisé par un cheptel composé de bovins, d'ovins, de caprins, de porcins et de la volaille. La commune abrite un marché de bétail en plein essor.

La pêche pratiquée dans la commune est type continentale à travers les fleuves Okpara et Ouémé et dans le barrage de la SUCOBE.

Le secteur industriel est véritablement à l'étape embryonnaire. Toutefois la commune abrite la plus grosse unité industrielle du Bénin avec l'ex SSS devenue SUCOBE gérée par les chinois.

- Au plan commercial, l'économie est dominée par le secteur informel soit 58 %. (SDAC, 2006). Les activités économiques portent sur la commercialisation aussi bien des produits agricoles que des produits manufacturés et industriels. Outre l'animation régulière des marchés régionaux (Glazoué, Gobé et Ouèssè) et locaux (marché central de Savè et Gbawodjo) de la commune où sont vendus aussi bien des produits agricoles que des produits manufacturés provenant des champs et du Nigéria, de fructueux échanges se font avec les opérateurs économiques des communes de Glazoué et de Ouèssè et ceux des villages frontaliers du Nigeria. Les échanges avec le géant voisin de l'est sont axés sur le trafic des véhicules d'occasion et le trafic de produits pétroliers frelatés. Les difficultés afférentes sont l'inorganisation des filières des vivriers, la perméabilité des frontières et le faible taux d'achat des produits tropicaux dont l'anacarde et le kapok. La population répartie sur 2228 km² de superficie regroupe deux types d'habitats : habitat groupé et habitat dispersé.

2-2 - Disponibilité en infrastructure sociocommunautaire.

2-2-1 Infrastructures socio – sanitaire

Au total la commune de Savè dispose d'un hôpital de zone, de sept centres de santé d'arrondissement et d'une pharmacie. Il faut noter aussi la présence de huit maternités ou dispensaires isolés dans des localités ou villages reculés. Aujourd'hui, le service sanitaire de la commune de Savè est composé de deux médecins, sept infirmiers, 5 sages et 28 aides-soignantes. Il est à constater que l'effectif des aides-soignantes est largement supérieur à celui des médecins dans cette formation sanitaire. En établissement le ratio en matière de soins public il ressort qu'actuellement dans la commune de Savè nous avons :

- 1 médecin pour 44 820 habitants (contre 1 médecin pour 1000 habitants selon les normes de l’OMS) ;
- 1 infirmier pour 14.940 habitants (contre 1 infirmier pour 500 habitants selon les normes de l’OMS) ;
- 1 sage-femme pour 17.929 habitants (1 sage-femme pour 7785 habitants selon les normes de l’OMS).

Cet état de chose pose d’une manière théorique un problème au niveau de la santé publique. Le manque criard des personnels de santé poseraient un problème de suivi et de traitements des patients dans cette commune.

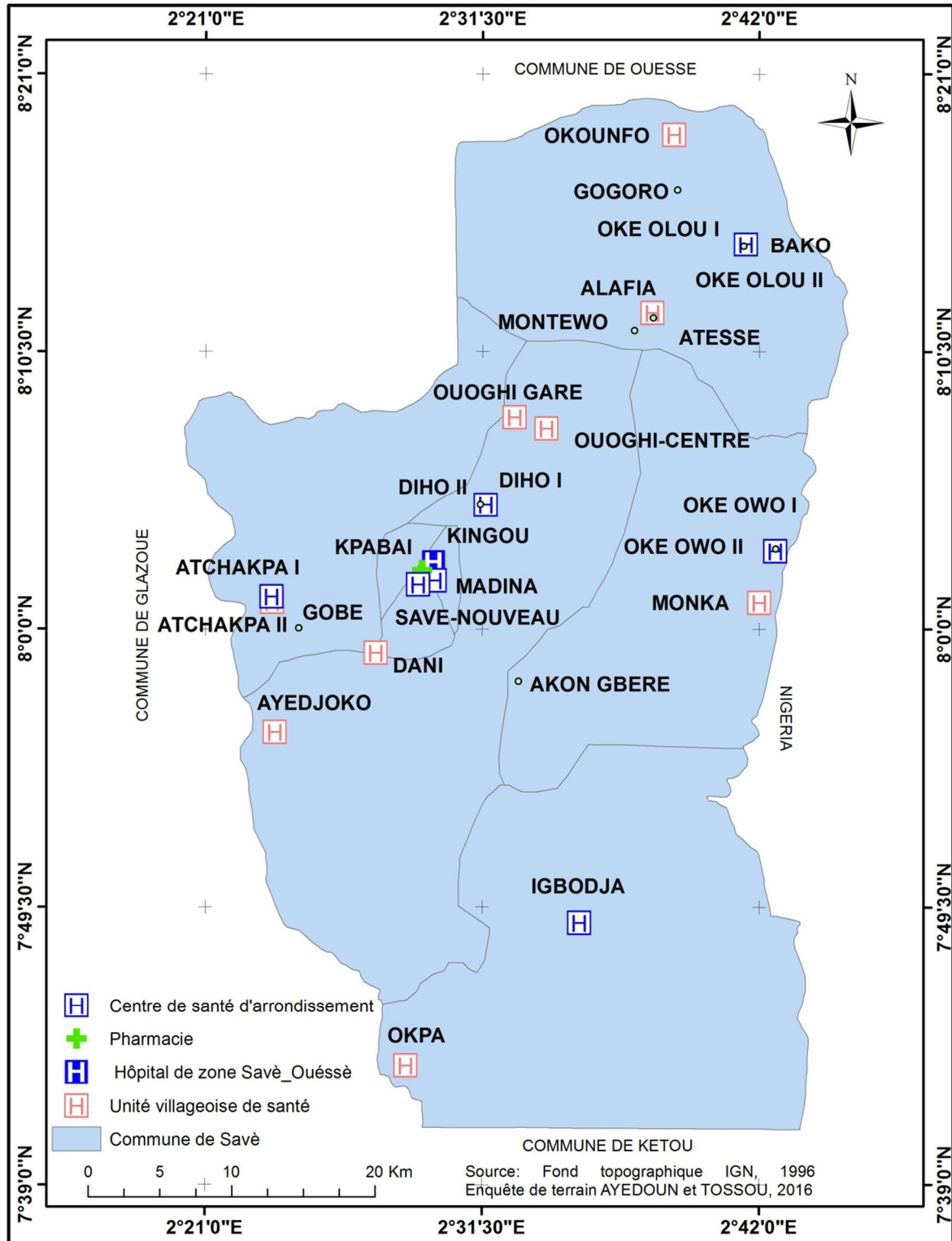


Figure 3 : répartition spatiale des infrastructures sanitaires dans la commune de Savè.

2-2-2 Infrastructures sportives et culturelles

La figure 4 présente la répartition des infrastructures de sports et de loisirs dans la commune de Savè. De l'analyse de cette figure, il apparaît clairement que tous les arrondissements ne sont pas pourvus d'infrastructures sportifs et de loisirs. Les arrondissements pourvus des infrastructures sociocommunautaires sont, Kaboua, Offè, Adido, Plateau et Okpara. Les arrondissements tels que Kaboua, Ofè et Okpara n'ont bénéficiés que la construction des centres des jeunes et de loisirs (Photo xx). L'arrondissement de Plateau a bénéficié la construction d'une aire de jeu hautement équipé ainsi que le centre culturel français de la commune. L'arrondissement d'Adido a bénéficié de la construction de la Maison Internationale de Guèlèdè ainsi la construction d'une salle de réunion de l'arrondissement. Les arrondissements comme Sakin, Boni et Bessé n'ont pas du tout bénéficié de la construction des infrastructures de sports et loisirs. Cet état de chose crée une disparité en matière de répartition des infrastructures socio communautaire dans la commune de Savè. La Commune regorge des talents dans les différents jeux tandis qu'on note une insuffisance d'équipements sportifs et culturels. De plus, du fait de son appartenance à l'ère culturelle Yoruba, elle est par essence riche en culture. Toutes ces potentialités sommeillent en raison de l'absence d'une politique de promotion et de valorisation du sport et de la culture. Très peu de femmes pratiquent le sport qui reste plus une discipline scolaire. La Commune regorge de groupes folkloriques composés à forte dominance de femmes. Les femmes de la Commune malgré leur don naturel de vedette de la chanson traditionnelle n'arrivent pas à émerger au plan professionnel à cause de l'environnement socio culturel qui leur est peu favorable. Des maisons des jeunes et loisirs sont construites, mais très peu utilisées parce qu'elles ne sont pas équipées de matériels.

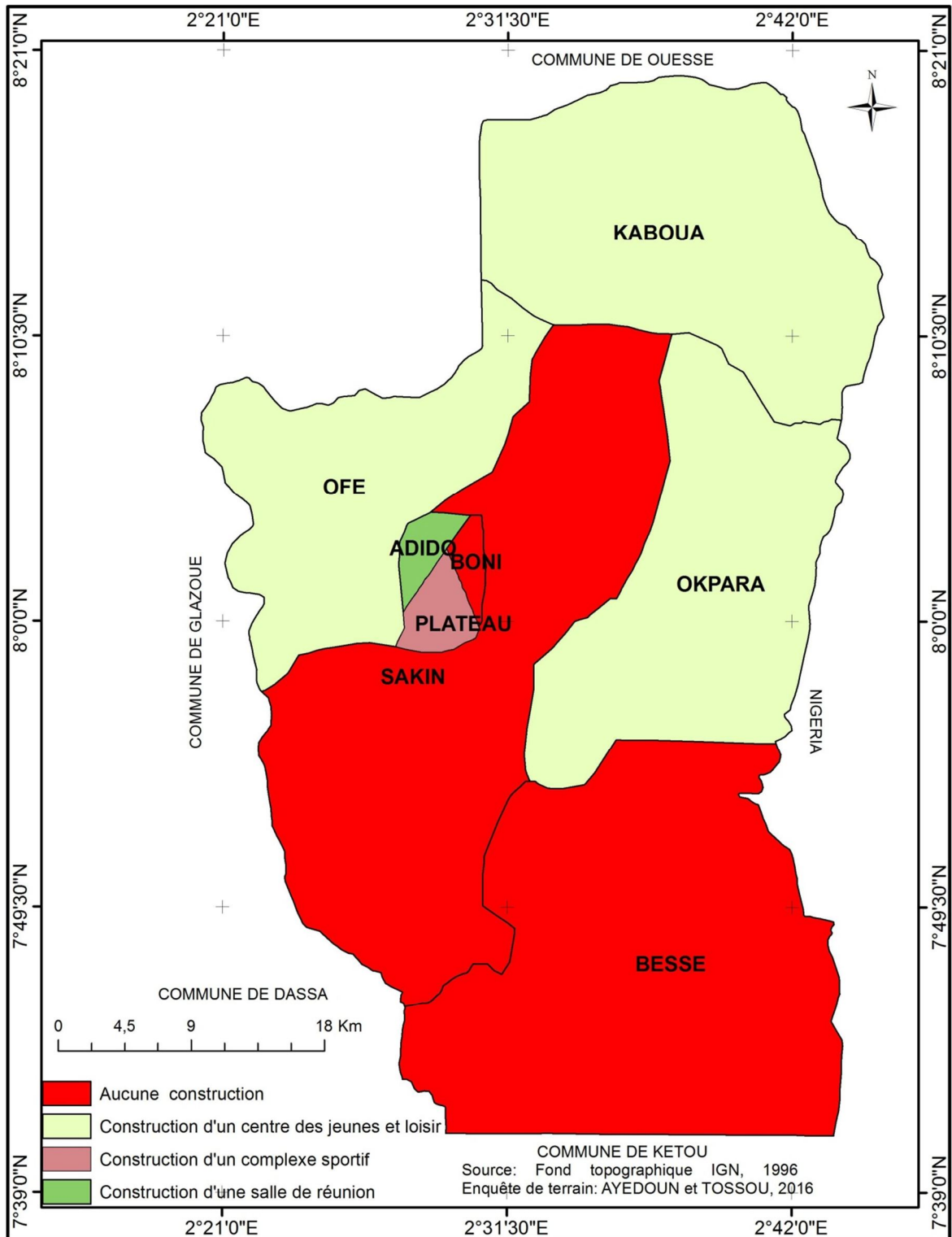


Figure 4 : répartition spatiale des infrastructures sportives et culturelles dans la commune de Savè



Photo 4.1 : Centre des jeunes et Loisirs du village Atchakpa dans l'arrondissement d'Ofè

Prise de vue : TOSSOU 2016

2-2-3 Infrastructure d'électricité et d'eau

Le réseau électrique couvre exclusivement une partie des Arrondissements urbains (Adido, Boni et Plateau). Il est fourni par la SBEE et les quartiers couverts sont confrontés au problème d'instabilité du courant fourni. Le Département des Collines est l'une des régions du Bénin les plus confrontées au problème d'eau. En ce qui concerne la Commune de Savè, la situation n'est pas des plus reluisantes. En milieu urbain et dans les grosses agglomérations rurales, il existe des réseaux d'adduction d'eau (SONEB et AEV). Les autres localités sont alimentées par les forages hydrauliques et des puits à grand diamètre.

Au total, la Commune dispose de 160 FPMH dont 120 fonctionnelles et de 8 AEV, d'un réseau SONEB. Ce réseau vient d'être renforcé avec l'installation d'une deuxième station de traitement d'eau de grande capacité. Il faut signaler que malgré tous les efforts fournis dans le domaine de l'eau une grande partie des habitants de la

Commune en milieu rural comme en milieu urbain n'ont pas encore facilement accès à une source d'eau potable.

Dans toutes les localités de la Commune, la prise de conscience des ménages à utiliser de l'eau potable pour tous les usages n'est plus à démontrer ; et ceci, grâce aux actions de sensibilisation des IMS et des agents de santé (formation des relais communautaires). Ce sont les femmes et les enfants qui assurent la corvée d'approvisionnement en eau potable. L'extension du réseau SONEB dans les arrondissements urbains a permis aux femmes de gagner un peu de temps qu'elles pourraient désormais consacrer aux activités économiques. Les travaux de construction des ouvrages d'approvisionnement en eau potable ont généré des emplois directs locaux. Les conditions de soumission (emplois aux spécialités pointues) aux marchés publics ne favorisent pas l'émergence des femmes responsables d'entreprise. Pour réduire les inégalités d'accès aux emplois créés par la réalisation et la gestion des points d'eau, la nouvelle stratégie d'intermédiation sociale a favorisé plus d'implication des femmes dans les animations de sensibilisation et les organes de prise de décisions.

2-2-4 Infrastructures d'Hygiène et d'Assainissement

En matière d'hygiène et d'assainissement, le degré de prise de conscience de la population est encore faible. La collecte des ordures ménagères est faiblement organisée. Quelques bacs à ordures sont installés dans certains quartiers des arrondissements urbains mais toujours est-il que la population continue de jeter les ordures sur des terrains vagues ou des dépotoirs sauvages qui jonchent la ville. Il existe quelques latrines dans les écoles, les ménages et dans certains lieux publics. Mais, force est de constater que certaines personnes continuent de déféquer dans la nature. Le réseau de drainage des eaux de pluviales et domestiques est très peu développé. Il faut signaler que les femmes s'investissent plus dans l'assainissement dans la commune. Dans l'organisation traditionnelle du milieu, les travaux ménagers dévolus aux femmes intègrent l'assainissement et plusieurs groupements féminins créés dans la commune ont pour domaine d'intervention l'hygiène et l'assainissement.



Photo 4.1a : vue partielle d'une latrine en état de dégradation au marché d'obada arrondissement de Boni.

Prise de vue : TOSSOU 2016



Photo 4.1b : vue partielle d'un point de décharge intermédiaires des ordures ménagères au marché obada arrondissement de Boni.

Prise de vue : TOSSOU 2016

CHAPITRE III : PERCEPTION LOCALE ET PROBLEMES DE GESTION DES INFRASTRUCTURES SOCIOCOMMUNAUTAIRES DANS LA COMMUNE DE SAVE.

3- 1 Perception des populations

3- 1- 1 Perception des populations sur l'importance des infrastructures sociales dans le cadre du développement de la commune de Savè

La figure 5 présente, la perception des populations locales par rapport au rôle que jouent les infrastructures sociale dans le développement et l'épanouissement des populations de la commune de Savè. De l'analyse de cette figure on peut postuler que le niveau d'accessibilité des populations reste relativement faible en infrastructures liées aux loisirs (42) suivie de celle liées à l'éducation (66). Par contre le degré d'accessibilité par rapport aux infrastructures de santé reste élevé. Ceci peut se justifier par le simple fait que l'Etat et les autorités au niveau local ont vraiment mis l'accent sur la construction des infrastructures sanitaire dans la commune. Pour preuve chaque chef-lieu d'arrondissement possède son centre de santé et des UVS associées. Tout ceci est renforcé par l'existence d'un hôpital de Zone à caractère régional dans le centre urbain de la commune de Savè.

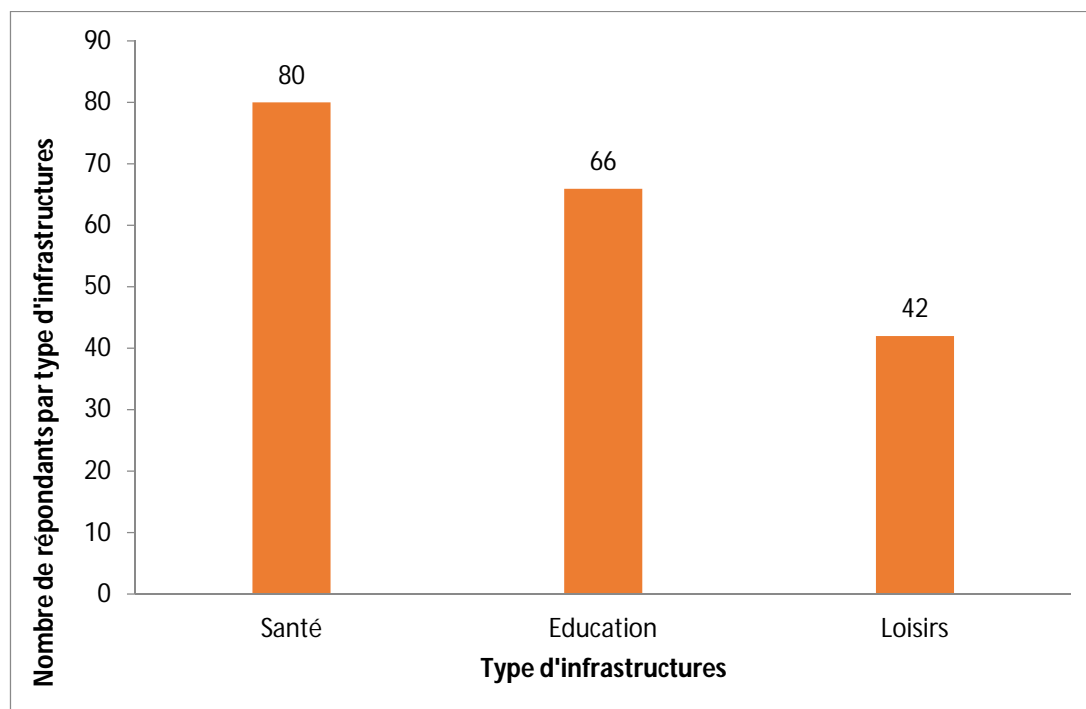


Figure 5 : Perception des populations sur l'importance des infrastructures sociales dans le cadre du développement de la commune de Savè

3-1-2 Perception des populations sur l'importance des infrastructures économiques dans le cadre du développement de la commune de Savè

En ce qui concerne les infrastructures économiques, les résultats mettent clairement en évidence une grande disparité entre les arrondissements urbains et les arrondissements ruraux. En particulier, il ressort que les populations des arrondissements ruraux n'ont pratiquement pas accès aux infrastructures liés à l'énergie électrique, à l'assainissement et à la communication. De ce point de vue, les conditions optimales à une lutte efficace contre la pauvreté ne semblent pas encore être mises en place dans la commune de Savè. Elle nécessite d'investissement en infrastructures économiques notamment en énergie électrique et en communication. La concrétisation des objectifs y afférents assignés à la nouvelle stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté pourrait atténuer le déficit constaté et de ce fait, favoriser une réduction conséquente de la pauvreté dans la commune de Savè.

En somme, les résultats obtenus confirment le lien étroit entre l'accessibilité aux infrastructures de bases et le niveau de pauvreté. En outre, ils mettent en évidence l'inaccessibilité et le manque d'infrastructures de base comme facteur de disparité entre les arrondissement et villages de la commune de Savè.

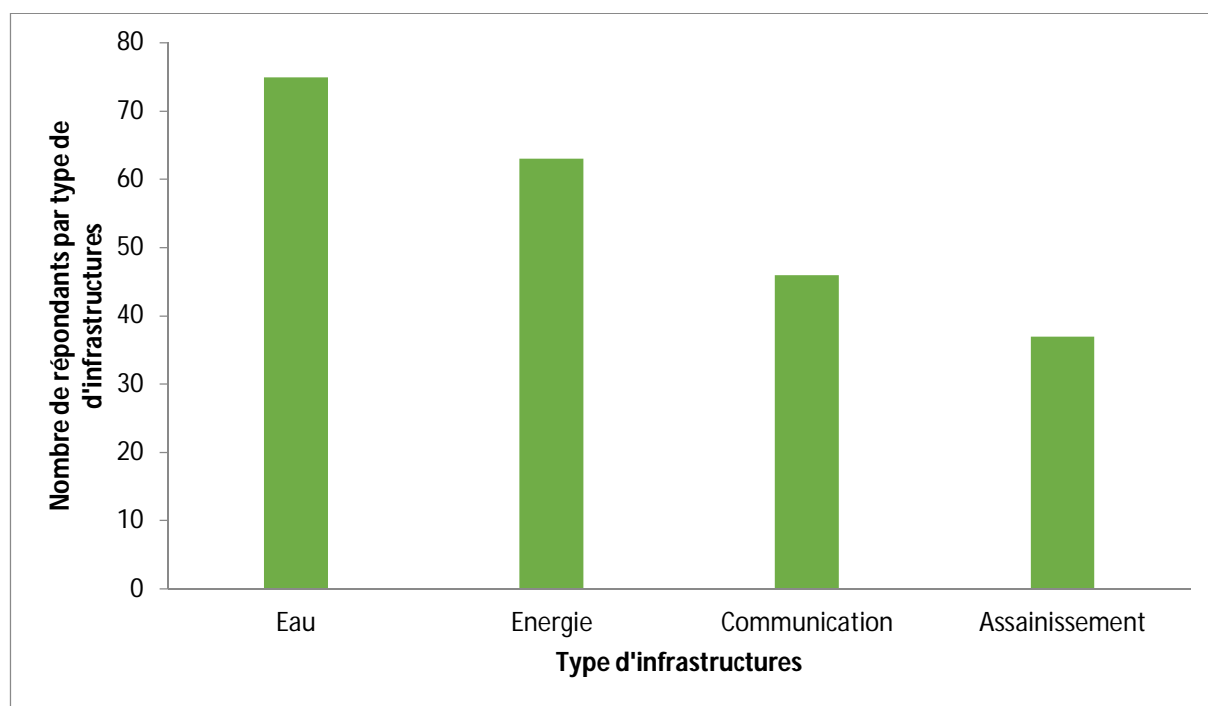


Figure 6 : Perception des populations sur l'importance des infrastructures économiques dans le cadre du développement de la commune de Savè.

Par ailleurs, les analyses ont été confirmées à travers les différentes estimations effectuées pour appréhender l'impact réel de l'accessibilité aux infrastructures de base sur la pauvreté. Des résultats, il ressort nettement que les infrastructures sociales et économiques favorisent significativement la sortie de la pauvreté. De façon spécifique, en dehors des variables liées à l'accessibilité à l'eau potable et à l'assainissement dans le domaine des infrastructures sociales, toutes les autres variables d'accessibilité liées à : l'énergie, la communication, l'habitat, la santé, l'éducation et aux loisirs favorisent la sortie de la pauvreté.

Cette tendance globale a été aussi confirmée à travers l'analyse des déterminants des variations du niveau de vie, sauf que l'influence de l'accessibilité des ménages aux infrastructures sociales sur la variation du niveau de vie est apparue négative. Elle pourrait s'expliquer en partie par l'importance dans les dépenses liées à l'accessibilité aux infrastructures sociales notamment celles liées aux loisirs qui peuvent être considérées comme des dépenses stériles. Les résultats deviennent plus nuancés, lorsqu'on considère les ménages selon la distribution des dépenses de consommation. En effet, ils montrent que c'est seulement au niveau des ménages ruraux que l'effet négatif et significatif persiste. Pour les ménages urbains, pour qui ces dépenses sont internalisées et très supportables, ce sont plutôt l'accessibilité aux infrastructures économiques qui contribuent significativement à la variation du niveau de vie.

3-2 Effet de l'état des infrastructures sociocommunitaires dans la commune de Savè

3-2-1 Sur le plan économique

L'épanouissement et le développement des communes doivent leur force économique à travers les différents apports des infrastructures sociocommunitaire dans l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

Les infrastructures sociocommunitaires constituent un élément fondamental dans les échanges commerciaux. L'épanouissement ou le bien-être des populations à la base fait intervenir nécessairement les infrastructures de qualité et en nombre suffisant. Malheureusement celles existantes sont pour la plupart de mauvaise qualité et

n'arrivent pas à combler les attentes des populations. Cette situation réduit considérablement leur efficacité sur le plan économique. Sur le plan des infrastructures marchandes, la commune de Savè ne dispose que de trois boucheries. Ces trois boucheries sont réparties dans les trois arrondissements urbains de la commune (Adido, Plateau et Boni). Cet état de chose ne fait que créer une disparition du point de la répartition des boucheries dans la commune de Savè. La non couvertures des autres arrondissements ruraux de la commune boucherie ne fait qu'exposées les populations aux maladies. De même, la même tendance sont observées sur le culturels et de loisirs.

3-2-2- Sur le plan social

L'état des infrastructures sociocommunautaires de la commune constitue un frein pour son développement social. Les populations locales subissent de nombreux dommages ; manque d'accès aux infrastructures, l'inégale répartition des infrastructures de base dans les arrondissements. Le mauvais état des voies sur lesquelles circules ces véhicules influence leur durée de vie et occasionnent d'énormes frais de réparation. Ces problèmes de développement que connait la commune de savè sont dus en partie à la défectuosité de ces voies de transport. La mise en place d'un système viable de transport serait une étape importante dans la politique de développement local.

3-3 Problèmes des infrastructures sociocommunautaires et efforts pour leur amélioration.

La qualité et la disponibilité des infrastructures sociocommunautaires dans une localité sont gage du développement économique et social de cette dernière. Ainsi les infrastructures sociocommunautaires sont tributaires d'un certain nombre de problèmes auxquels il faut apporter des solutions adéquates pour son amélioration.

3-3-1 Problèmes des infrastructures sociocommunautaires dans la commune de Savè

Le développement social et économique de la commune de Savè repose essentiellement sur la qualité de ces infrastructures. Celles existantes sont dans un état de dégradation avancée. L'entretien et la mise en place des infrastructures

sociocommunautaires nécessitent certains comportements à éviter. Ce sont entre autres : la lenteur administrative retardant l'exécution des projets dans les délais fixés, les détournements des fonds alloués aux projets d'aménagement des régions, l'inexistence de sanctions pour décourager les comportements tendant à détruire les infrastructures et la non-participation de la population locale à l'entretien régulier de ces locaux. Ces différents comportements ne permettent pas à l'administration locale de mieux cerner les éventuels désagréments vécus par la population. Ils sont sujets de nombreux problèmes que sont : la dégradation des infrastructures sociocommunautaires. Ces problèmes ont des répercussions sur la vie économique et sociale de la commune.

3-4 Apport de solution pour l'amélioration des infrastructures sociocommunautaires dans la commune de savè.

L'essor de la commune de savè dépend de la qualité des infrastructures sociocommunautaires qu'elle dispose. Cependant, les problèmes auxquels elles sont confrontées nécessitent une série d'actions permettant de corriger certaines irrégularités tant au niveau de la gestion qu'au niveau de la mise en œuvre. Ces actions doivent être menées dans divers domaines d'une manière fiable et viable.

3-4-1 Eradication du comportement humain

La mise sur pied et l'entretien des infrastructures sont des résolutions qui émanent du savoir-faire d'individus ou de groupe d'individus qui l'appliquent ou qui le font appliquer. Depuis cette prise de décision jusqu'à son application, divers comportements humains peuvent à tout moment influencer négativement tout le processus et quelques fois constituer une contrainte pour sa réalisation. Atténuer voire supprimer ces problèmes exigent que les autorités politiques et administratives du pays, quel que soit leur niveau d'intervention, dans leur prise de décision doivent tenir compte de l'avis des cadres techniques et ne plus agir selon leur bon vouloir. Ce faisant, ils accordent plus de priorité aux régions réellement nécessiteuses plutôt qu'aux régions politiquement importantes. Aux régions ainsi que les fonds alloués à l'exécution de ces projets, de penser à l'amélioration des procédures de formalité

administrative en les rendant plus simples et plus rapides car la lourdeur administrative retarde l'exécution des projets dans les délais fixés et de penser à la formation et au recyclage régulier des cadres techniques pour les rendre plus compétent au travail afin que de franche collaboration puissent exister entre les différents acteurs de l'aménagement (pouvoir central, autorités locales, etc.)

Dans ce cadre, la participation de la population à l'entretien sera utile chaque fois qu'un village ou localité dispose d'une infrastructure. Pour ce faire, il faut : organiser des séances de sensibilisation qui passe par l'éducation, l'information et la communication de la population.

3-4-2 Amélioration des infrastructures sociocommunautaires dans la commune de Savè.

Les infrastructures sociocommunautaires occupent une place importante dans le développement de la commune de savè. Les infrastructures marchandes sont des hangars en matériaux définitifs ou en appâtâmes. Pour une bonne organisation du secteur, les contraintes ci-après devront en conséquence être levées :

- le non aménagement de certaines infrastructures ;
- les conditions défavorables d'accès au crédit ;
- l'insalubrité dans les marchés.

Il convient de signaler que la proximité du Nigeria constitue un atout pour le développement du commerce dans la Commune.

En somme, les infrastructures sociocommunautaires ont contribué dans une proportion non négligeable à l'alimentation du budget de la commune de Savè. Certes, elles sont insuffisantes et présentent un état de dégradation très avancée. La prise en compte de ces mesures urgentes permettra une amélioration qualitative et quantitative de ces infrastructures.

Conclusion

Les infrastructures sociocommunautaires, de leur importance dans les activités de l'homme, constitue un levier de développement du Bénin en général et des communes en particulier. La présente étude a permis de se rendre compte des problèmes qui entravent le développement des infrastructures sociocommunautaires de la commune. Ainsi, on peut noter : l'insuffisance et l'état défectueux de certaines infrastructures, l'insuffisance de moyens matériels et financiers pour l'entretien des infrastructures, la propension des populations à dégrader les infrastructures et la non prise en compte du volet suivi évaluations des infrastructures après constructions....

En dépit de ces difficultés, les commerçants et tous les usagers des infrastructures sociocommunautaires tirent des revenus substantiels de leurs activités qui contribuent à l'épanouissement de leurs familles, à la réalisation d'œuvres publiques et la résorption du chômage. Ces infrastructures contribuent également à l'économie de la commune à travers des prélèvements de taxes sur les activités issues des infrastructures sociocommunautaires.

Au regard du caractère socio-économique des infrastructures sociocommunautaire, tous les acteurs lui accordent une attention particulière. Les efforts se font chaque jour pour atténuer les peines des populations dans ce domaine. Il s'avère impérieux d'inciter un engagement réel des autorités à divers niveaux et une motivation des mouvements syndicaux de chaque secteurs d'activité.

Ainsi dans le but de permettre à la commune de Savè de jouer le rôle de pôle économique et stratégique que lui confère sa position géographique et de mener de façon sécurisante la lutte contre la pauvreté, des objectifs spécifiques méritent d'être assignés aux sous-secteurs et peuvent se résumer comme suit : procéder à la construction des équipements marchands dans les autres chefs lieu d'arrondissement, accroître la compétitivité du corridor, assurer la maintenance et la conservation du patrimoine des infrastructures de la commune, aménager et maintenir en bon état de praticabilité les axes reliant les chefs-lieux des arrondissements, réduire le désenclavement et accroître la mobilité des personnes et des biens et consentir des

efforts dans la lutte contre l'incivisme des populations à l'endroit des infrastructures sociocommunautaires.

Ces différents axes de réflexion faisant l'objet de propositions permettront d'orienter les actions pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un véritable programme technique de gestion des activités économiques, culturelles et sportives dans la commune de Savè.

REFERENCES

Ali and E. Pernia, (2003), “Infrastructure and Poverty Reduction: What is the Connection?” Economics and Research Department, Policy Brief No.13, ADB, Manila.

Balisacan, A.M., E.M. Pernia, and A. Asra, (2002), “Revisiting Growth and Poverty Reduction in Indonesia: What Do Subnational Data Show? ” ERD Working Paper Series No.25, Economics and Research Department, ADB: Manila.

Bhattarai, M.,R. Sakthivadivel, and Intizar Hussain, (2002), “Irrigation Impacts on Income

Inequality and Poverty Alleviation”, International Water Management Institute Working Paper 39, Colombo.

DFID, (2002), “Making the Connections: Infrastructure for Poverty Reduction”, London

Fan, S., L.X. Zhang, and X. B. Zhang, (2002), “Growth, Inequality, and Poverty Reduction

In Rural China: The Role of Public Investments”, Research Report 125, International Food

Policy Research Institute, Washington, DC.

Foirry, J.P (1997), “Economie publique”, Editions Hachette, 1997 Hachette.

Herpin N et Verger D (1997)? “La pauvreté une et multiple” Présentation générale, Economie et Statistique”, numéro spécial « Mésurer la pauvreté aujourd’hui » n°308-309-310, pp3-22.

Jacquet, P et Olivier, C (2003), “Infrastructures, croissance et réduction de la pauvreté”, Article préparé pour le Forum franco-vietnamien (6-13 septembre 2003).

Jutting J et al (2005), “What Makes Decentralisation in Developing Countries Pro-poor? ”, *The European Journal of Development Research*, Vol.17, No.4, December 2005, pp.626–648

Kwon, E.K.,(2001) “Infrastructure, Growth, and Poverty Reduction in Indonesia: A Cross-Sectional Analysis”, Asian Development Bank, Manila.

OCDE(2006), “Vers une croissance pro-pauvre : les infrastructures ”.

Phim Runsinarith, (2004), “Empirical Study on Economic Growth Effect of Government Activities in Developing Countries” .

Rozafindrakoto M. et Roubaud F.(2005), “ Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement. Le cas de la capitale malgache”. *Economie et Statistique*, INSEE, N°383-384-385.

Songco, J., (2002) , “ Do Rural Infrastructure Investments Benefit the Poor? ”, World Bank Working Paper 2796, Washington, DC.

Woolard, I. and Klasen S. (2005), “Determinants of Income Mobility and Household Poverty Dynamics in South Africa”, *Journal of Development Studies* (41) 865-897.

LISTE DES TABLEAUX

- **Tableau 1:** Caractéristiques des populations échantillonnées suivant leur arrondissement, âge et sexe.

LISTES DES FIGURES

- **Figure1** : Situation géographique et administrative de la commune de SAVE.....14
- **Figure2** : Variation de la moyenne des hauteurs de pluie SAVE17
- **Figure3** : Répartition spatiale des infrastructures sanitaires dans la commune de SAVE.....22
- **Figure4** : Répartition spatiale des infrastructures sportives et culturelles dans la commune de SAVE.....25
- **Figure 5** : Perception des populations sur l'importance des infrastructures sociales dans le cadre du développement de la commune de SAVE.....28
- **Figure 6** : Perceptions des populations sur l'importance des infrastructures économiques dans le cadre du développement de la commune de SAVE30

LISTES DES PHOTOS

- ✓ **Photos 4.1** : Centre des jeunes et loisirs du village ATCHAKPA dans l'arrondissement d'OFE25
- ✓ **Photos 41a** : vue partielle d'une latrine en état de dégradation au marché d'obada arrondissement de Boni.....27
- ✓ **Photos 41b** : vue partielle d'un point de décharge intermédiaires des ordures ménagères au marché obada arrondissement de Boni27

ANNEXE

Plan de développement dans la Commune de Savè : Problèmes et Perspectives

FICHE D'ENQUETE ADRESSE AUX MENAGES ET AUX AUTORITES

FICHE N° /___/

Date d'enquête /___/___/___/

1- Identification de l'enquêté

Nom et prénom de l'enquêté	
Village / quartier de Ville (localité)	
Arrondissement	
Ethnie	
Sexe	
Age	
Religion	
Activités professionnelles	

2 – Avez – vous connaissance du PDC de la commune de Savè ? Oui Non

3 – Si oui comment ?.....

4 – Quelles sont les principales actions que votre mairie a menée dans votre localité ?

Volet social Volet économique Volet Gouvernance

Volet Environnement et territoire

5 – Sur le plan Social

Santé et promotion sociale.....

Education.....

Eau potable et hydraulique.....

Hygiène et assainissement.....

Loisirs et Sports.....

6 – Sur le plan économique

Agriculture.....

Transport.....

Promotion économie locale.....

Ressource minière.....

Energie électrique.....

7 - Sur le plan de la gouvernance locale

Services communaux.....

Ressources financières.....

Genre

Sécurité

Intercommunalité et coopération décentralisée.....

8 – Gestion du territoire et environnement

Ressources naturelles.....

Foncier.....

9 – Quels sont les problèmes liés à l'exécution du plan de développement de la commune de Savè ?

Politisation de l'administration

Problème de financement des micros projet locaux

10 – Quels sont les effets que les différentes réalisations ont sur vos vécus quotidiens

Sur le plan social.....

Sur le plan sanitaire.....

Sur le plan économique.....

TABLE DES MATIERES

Dédicace	i
Remerciements	ii
Sigles et acronymes.....	iii
Sommaire.....	iv
Résumé	v
Introduction	1
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE.	3
1-1- Cadre théorique	3
1-1-1-Problématique	3
1-1-2 Hypothèse de recherches	4
1-1-3- Objectifs de recherches.....	4
1-1-4- Revue de littérature	4
1-1-4-1 Points des connaissances	4
1-1-4- 2 Définitions opératoires	8
1-2- Démarche méthodologique	8
1-2-1- Données utilisées.....	8
1-2-2- Recherche documentaire	9
1-2-3- Travaux de terrain	9
1-2-4- Technique d'analyse des résultats.....	12
CHAPITRE II : MILIEU DE RECHERCHE ET DISPONIBILITE EN	
INFRASTRUCTURES SOCIOCOMMUNAUTAIRES	14
2-1- Milieu de recherche	14
2-1-1-Situation géographique de la commune de savè	14
2-1-2- Relief	15
2-1-3- Hydrographie	18
2-1-4- Peuplement et socio-culturel.....	18
2-1-5- Activités socio-économiques	19
2-2-Disponibilité en infrastructures socio-communautaires	20
2-2-1- Infrastructures socio-sanitaire.....	20
2-2-2- Infrastructures sportives et culturelles.....	23

2-2-3- Infrastructures d'électricité et d'eau.....	25
2-2-4- Infrastructures d'hygiène et d'assainissement	26
CHAPITRE III : PERCEPTION LOCALE ET PROBLEMES DE GESTION DES INFRASTRUCTURES SOCIOCOMMUNAUTAIRES DANS LA COMMUNE DE SAVE.....	28
3-1-Perception des populations	28
3-1-1- Perception des populations sur l'importance des infrastructures sociales dans le cadre du développement de la commune de Savè	28
3-1-2- Perception des populations sur l'importance des infrastructures économiques dans le cadre du développement de la commune de Savè	29
3-2- Effet de l'état des infrastructures sociocommunautaires dans la commune de Savè.	30
3-2-1- Sur le plan économique	30
3-2-2- Sur le plan sociale	31
3.3 Problèmes des infrastructures sociocommunautaires et efforts pour leur amélioration.....	31
3-3-1- Problèmes des infrastructures sociocommunautaires dans la commune de Savè ..	31
3-4- Apport de solution pour l'amélioration des infrastructures sociocommunautaires dans la commune de Savè	32
3-4-1- Eradication du comportement humain	32
3-4.2 Amélioration des infrastructures sociocommunautaires dans la commune de Savè	33
Conclusion.....	34
REFERENCES	36
LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET PHOTOS	38
ANNEXES	39
TABLE DES MATIERES	42